

Genève

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 406

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GENÈVE

Quand des enseignants osent faire la grève

Mercredi après-midi 4 mai, dans douze des dix-sept collèges du Cycle d'orientation de Genève, c'était donc la grève. Décidée par les assemblées de chaque établissement, suivie par plus de la moitié des enseignants, elle avait été désavouée par la Direction générale du Cycle d'orientation (CO) et le chef du Département de l'instruction publique. D'une manière générale, tout en reconnaissant le bien-fondé des revendications de la FAMCO (Fédération des associations de maîtres du Cycle d'orientation), ils considéraient que la grève n'était pas le moyen approprié d'informer et surtout de convaincre l'opinion publique. L'événement reste en soi considérable. Reprenons-le à sa source pour tenter de comprendre (les racines, le déclic, le retentissement, les retombées) comment des enseignants — fonctionnaires! — ont pu en venir à cette attitude extrême.

Le dossier de l'événement. Les revendications de la FAMCO font partie d'un ensemble de revendications présentées par les associations d'enseignants dans le cadre des tractations entre le Conseil d'Etat et le cartel intersyndical concernant l'octroi de la semaine de quarante-deux heures à l'ensemble de la fonction publique. Rappelons que les fonctionnaires de l'administration cantonale bénéficieront des quarante-deux heures dès le 1er juillet, que d'autres catégories comme la police, les établissements hospitaliers, les transports publics les ont obtenues il y a deux ans déjà. Les demandes de la FAMCO, avancées sans succès depuis plusieurs années, portent en particulier sur les points suivants :

— diminution des effectifs des classes : au maximum 24 élèves dans les classes latines, scientifiques et modernes, 20 dans les classes générales, 18 dans les classes hétérogènes, 15 dans les classes pratiques.

— diminution du temps de travail par alignement des postes du CO (24-28 heures) sur ceux de l'enseignement secondaire supérieur (22-26 heures) et par l'adaptation aux enseignants de la semaine de 42 heures.

Il est évident que les maîtres du CO sont victimes d'une discrimination injustifiée : ayant la même formation que leurs collègues du degré supérieur de l'enseignement secondaire, pour le même traitement ils travaillent en fait deux heures de plus par semaine. Et l'accès au niveau supérieur, promotion à tous égards, se fait toujours sans critères établis, par relations et par hasard. En outre, au cours des années, les maîtres du CO ont subi une surcharge de tâches pédagogiques et administratives considérables.

Même si les effectifs par classe sont en moyenne déjà diminués, les difficultés et les tensions de l'enseignement ont précipité un certain mécontentement. L'amélioration des conditions de travail devient prioritaire. Urgente même car elle seule permettra la réalisation des nouvelles réformes et la généralisation d'une pédagogie moderne.

Le déclic. Longtemps divisés — maîtres nommés, stabilisés, suppléants, enseignants à temps complet, à temps partiel — maintenus en état d'infériorité par leurs collègues de la division supérieure qui défendaient des privilèges hiérarchiques, les maîtres du CO ont maintenant des raisons solides de revendiquer. Et leurs leaders, décidés et combattifs, sont poussés par une nouvelle vague de jeunes maîtres qui sont confrontés au problème de l'emploi : certains ne peuvent pas obtenir un poste complet, on enregistre une pléthore de candidats dans certaines branches. Hier, il y avait pénurie de maîtres, aujourd'hui les crédits manquent, le chômage menace. La fin de l'année approchant, la grève leur apparaissait comme la seule arme de défense.

Le 18 avril, la FAMCO adressait une lettre aux directions des collègues du CO par laquelle elle recommandait une demi-journée de grève si les négociations avec le Conseil d'Etat échouaient.

Fixées au 28 avril, celles-ci n'ont pas abouti. Il semble que le Conseil d'Etat était prêt à faire un geste — une réduction d'une heure — mais qu'il a refusé d'entrer en matière dans une situation de chantage. Il estime par ailleurs trop lourde la facture du « paquet » des revendications des enseignants. Revendications qui pourraient provoquer des réactions en chaîne dans d'autres secteurs. La grève, ayant eu lieu, on pouvait s'attendre à ce que le Grand Conseil soit saisi de la question lors de sa séance du 13 mai.

Le retentissement de l'événement. La grève a-t-elle été un succès ? Pour la « Voix Ouvrière », communiste, « indéniable succès ». Pour le journal « La Suisse », les enseignants « auraient marqué des points ». Pour la « Tribune de Genève », « la grève des profs du CO n'a pas sombré dans la pagaille », l'opinion ne serait guère favorable aux grévistes. Pour leur part, le Parti du travail, le Parti socialiste d'une manière nuancée, la LMR, diverses associations ont soutenu les grévistes du CO. Quant au Parti libéral, il a accueilli avec satisfaction la décision du Conseil d'Etat et il s'interroge sur la représentativité de la FAMCO et sur la légalité d'une grève des enseignants. Enfin il faut noter l'intervention du rédacteur en chef de la « Tribune de Genève » qui, commentant l'offre de médiation de la Fédération des parents d'élèves du CO, critique le Département de l'instruction publique « le plus vaste moulin de réponses dilatoires » et soutient en partie les enseignants tout en regrettant que le conflit soit exploité sur le plan politique.

Les journaux, les partis, les associations, s'ils représentent et façonnent l'opinion publique, ne sont pas l'opinion publique. La masse silencieuse de la population ne s'est guère manifestée. Certes, nombre de parents ont participé aux séances d'informations qui avaient lieu dans des collèges sur la condition des enseignants au CO. Il n'en demeure pas moins que les enseignants restent des privilégiés et que la grève pourrait avoir des effets boomerang inattendus. En particulier sur le chef du Département...

Alors que la situation économique se dégrade pour beaucoup de gens, l'opinion publique a tendance à se fixer sur les enseignants comme « boucs émissaires ». La violence, la recrudescence des vols, la vogue de la drogue seraient pour certains les conséquences du laxisme de l'enseignement. L'exemple de maîtres faisant la grève, des fonctionnaires revendiquant est très mal interprété dans les milieux les plus divers.

Les retombées. Quelles sont les répercussions de la grève sur le plan politique ? Dans l'immédiat, comme pour l'affaire Ziegler, la polarisation gauche-droite ne peut que s'accroître et les extrêmes se fortifier. Mais il semble qu'une certaine vacance des pouvoirs incite les enseignants à faire pression avant la fin de l'année scolaire. En effet, au Conseil d'Etat, au Département de l'instruction publique, c'est le temps des grandes manœuvres. On sait que au moins un conseiller d'Etat radical ne se représentera pas aux élections de novembre. Et on se demande toujours si A. Chavanne, dont la cote avait sérieusement baissé il y a quatre ans, acceptera une cinquième législature. Enfin, de hauts fonctionnaires sont sur le point de se retirer. L'instruction publique sera certainement un des

thèmes majeurs, peut-être l'enjeu de la campagne électorale de l'automne prochain qui verra l'élection du Grand Conseil et celle du Conseil d'Etat. C'est alors que l'opinion publique, très sensibilisée aux problèmes de l'enseignement et de la formation, se manifesterait. Et que les fonctionnaires, qui constituent une clientèle électorale importante, voteront.

On peut prévoir que la partie la plus serrée se déroulera entre le Parti libéral et le Parti socialiste : le premier tentera sans doute de conquérir un deuxième siège au Conseil d'Etat, le deuxième d'assurer un troisième siège à la gauche. Tous les coups seront bons, surtout les plus bas. Le style de la campagne a été donné récemment à la buvette du Grand Conseil : un magistrat libéral a insulté et provoqué un député socialiste qui a répliqué par une manchette du droit.

Quelle que soit l'issue des élections, le Département de l'instruction publique devra faire face aux problèmes des conditions et de la qualité de l'enseignement, à des échéances difficiles liées aux à-coups démographiques et aux débouchés pour les étudiants. A cet égard, la grève des enseignants du CO est un révélateur et un détonateur, leurs revendications ne peuvent plus être ignorées.

DANS LES KIOSQUES

La presse sous la loupe

Attention aux revues professionnelles ! Là se distille une information considérable qui ne passe pas assez souvent dans le domaine public. Voyez par exemple le numéro d'avril de « Werbung-Publicité » :

D'une annonce du représentant pour l'acquisition de la publicité du « Figaro » (Paris) dans notre pays, nous tirons une confirmation de la voracité d'un groupe de presse français : « A la même heure de la nuit qu'à Paris, les rotatives de province démarrent l'impression simultanée. Qu'il soit à Marseille ou à Nancy, à Toulouse ou à

Nantes, à Lyon ou à Caen, le lecteur du « Figaro » peut désormais acheter, à la première heure du jour, le même journal qu'à Paris : c'est la raison d'être de ce réseau d'impression qui quadrille l'hexagone et va se compléter par la création d'unités supplémentaires à Bruxelles et à Genève ». A quand des pages suisses pour la plus grande gloire de M. Robert Hersant ?

Le bond de « L'Est Vaudois »

Les nouvelles justifications des tirages nous indiquent que « L'Est Vaudois » a fait un important saut en avant passant d'un tirage de 9532 exemplaires en 1974 à 10 602 en 1977.

Beat Curty, délégué du conseil d'administration de Jean Frey SA, un important groupe de presse

de Suisse alémanique, a étudié le marché de la presse en Suisse et aux Etats-Unis. Il note que le nombre de quotidiens en Suisse par rapport à la population est unique au monde : 116 titres (dont 33 de feuilles n'ayant que les titres qui diffèrent). Le constat n'est pas nouveau. Le représentant d'un des géants de l'imprimé outre-Sarine poursuit cependant sur sa lancée en tentant de discerner dans notre pays les pôles de « concentration » dans le domaine de la presse; il n'en voit qu'un, situé en Suisse romande où le groupe Lousonna diffuse le 41 % des tirages quotidiens romands...

L'armée et le balai-brosse

Terminons en mentionnant une petite polémique entre l'agence de relations publiques Rudolf Farner et Adolf Wirz, fondateur de l'agence de conseil en publicité du même nom. La rédaction de « Werbung-Publicité » résume l'argumentation de Gustave Däniker, de l'agence Farner, par ces mots, « En résumé, la défense nationale ne se vend pas de la même manière qu'un balai-brosse » et elle ajoute qu'Adolf Wirz « tente de lui prouver que si les contenus diffèrent, les techniques et la démarche sont fondamentalement les mêmes. »

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » Hans Weiss fait l'inventaire des dégâts causés à la nature, et plus particulièrement au domaine alpin, des plus hauts sommets aux pentes plus accessibles, par les installations prévues pour les skieurs. Un témoignage passionné qui vient à son heure : la fonte des neiges laisse apparaître les cicatrices impressionnantes laissées aux flancs des montagnes par les pistes creusées pour faciliter le plaisir des amateurs.

— Dans le magazine de fin de semaine de la « Basler Zeitung », à noter un document datant du début du siècle sur l'affrontement linguistique dans le « Jura bernois ». Une contribution passionnante à l'étude d'un problème qui pourrait se révéler de plus en plus lancinant, ces prochaines années, dans les districts jurassiens restés attachés au canton de Berne.